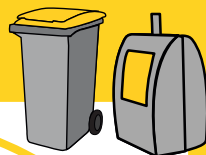


Le tri devient + facile !

Mémo Tri

Tous les emballages et les papiers se trient !

- ✓ À mettre en vrac dans le bac ou la borne jaune
- ✓ Merci de bien vider vos emballages, inutile de les laver



Emballages en plastique

Bouteilles et flacons



Pots, boîtes, tubes, barquettes et polystyrène



Sacs, sachets, suremballages, films plastiques

Papiers et cartons

Tous les papiers



Cartons, Briques alimentaires



Emballages en métal

Aérosols, conserves, canettes



Petits contenants, tubes, couvercles, capsules à café

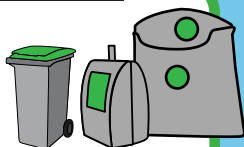


➔ d'infos sur nos formulaires de contact :
« Solutions Tri-action »

TRI-ACTION CITEO

Emballages en verre

En vrac, dans le bac ou dans la borne verte



Bouteilles



Pots et bocaux



Déchets résiduels

Déposez vos sacs poubelle dans le bac ou la borne noire



- Déchets d'hygiène (mouchoirs, couches...)
- mégots de cigarette
- objets en plastique (non électriques),
- restes alimentaires non consommables
- etc.

Encombrants

Articles domestiques :

valises, appareils de gymnastique, jouets volumineux...



2 mètres
et 80kg

maximum
par mobilier
déposé



Mobilier : étagères, planches de bois, sièges, canapés, sommiers, matelas, lits.



Pensez à donner une 2^{ème} vie à vos objets, par exemple en les apportant au local réemploi de la déchèterie !

Déchets verts

À déposer votre bac à déchets verts, ou en petits fagots attachés

Merci de limiter à 3 fagots de 1m50 de longueur par collecte.



Biodéchets

Le composteur

Pour composter vos déchets alimentaires et de jardin



Les PAV

Pour déposer vos déchets alimentaires si vous n'avez pas de composteur.



Solutions Tri-action

Simplifiez la gestion de vos déchets avec l'application. Un outil gratuit, pratique et pensé pour vous accompagner au quotidien.

- Jours de collecte personnalisés
- Consignes de tri adaptées à votre commune

- Localisation déchèterie et points d'apport volontaire
- Alertes en temps réel...



d'infos sur nos formulaires de contact:
« Solutions Tri-action »

